

SEANCE
1er Février 2023

OBJET :
*Lancement de la
procédure de marché
de travaux de
transformation de
l'ancienne caserne des
sapeurs-pompiers en
école de musique*

RAPPORTEUR :
Jean-Paul DELCASSO

N°
2023-02-06

PJ :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le premier février, à dix-huit heures quinze minutes, les Membres du Conseil Municipal d'ENTRAIGUES SUR LA SORGUE se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L 2121-09 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Guy MOUREAU, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : 19

Guy MOUREAU – Jean-Luc BARCELLI – Josette PULITI – William BOUQUET – Corinne CRISTOFARO – Régis PHALY – Alain NOUVEAU – Aurore CHANTY – Alain MAGGI – Jean-Pierre GOMEZ – Serge BERNABÉ – Jean-Paul DELCASSO – André BOUCHENY – Sylvia MOUCADEL – Anthony GIACOMONI – Marjorie BARRÉ – Line PHIGINI – Jean-Philippe TESTUD – Christine D'INGRANDO

Étaient Excusés : 9

Rose Marie RUBIRA GEOFFRAI représentée par Alain MAGGI
Sabah BOULMAIZ représentée par Josette PULITI
Marion PAPADOPOULOS représentée Jean-Luc BARCELLI
Audrey TRALONGO représentée Guy MOUREAU
Aurélie PALMIER-NOUGIER représentée par Corinne CRISTOFARO
Odile BOUCHARD-TRUMEPHUS représentée par Régis PHALY
Christian GUICHARD représenté par Alain NOUVEAU
Denis DUCHENE représenté par Jean Philippe TESTUD
Patrick MOUTTE représenté par Line PIGHINI

Absent : 1

Jennifer MACIA

Secrétaire de Séance : Josette PULITI

❧ ❧ ❧

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu le marché public de maîtrise d'œuvre attribué au groupement coordonné par le studio Miha,

Vu la délibération du 28 avril 2022 du conseil municipal relative au transfert de la caserne des sapeurs-pompiers et la réintégration dans le patrimoine communal,

Considérant que depuis l'ouverture de la caserne des sapeurs-pompiers « la garance, le bâtiment de l'ancienne caserne a réintégré le patrimoine communal,

Considérant la volonté de la commune d'engager des travaux de réhabilitation de cet espace et de créer des locaux qui seront mis à disposition de l'association de musique Mélodia,

Après avoir ouï l'exposé,
Et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Par 22 Voix POUR

4 ABSTENTIONS : M. Testud – Mme Pighini – M. Duchêne – M. Moutte

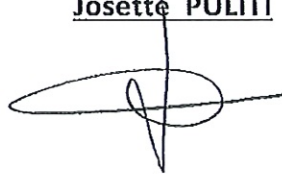
Mme Aurélie PALMIER-NOUGIER et Mme Marion PAPADOPOULOS ne prennent pas part au vote

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer la procédure d'attribution du marché de travaux de transformation de l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers en école de musique sur la base de l'étude technique du projet présenté par le Maître d'œuvre.

Fait et délibéré
Les jours mois et an ci-dessus
ont signé
Pour copie conforme

La secrétaire de séance,

Josette PULITI



Le Maire,

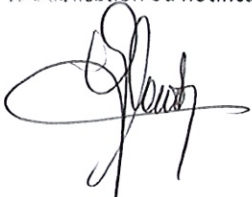
GUY MOUREAU



certifié exécutoire le : 20/02/2023

Près dépôt en Préfecture le : 07/02/2023

Près publication ou notification le : 20/02/2023



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication